

Département de Saône-et-Loire  
COMMUNE DE LA CLAYETTE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2025/66**

**Séance du 15 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2025	<b>Présents :</b> LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, DESCHARNE Samuel, LABONNE NOLLET Laurie, PLATHEY Pierre, BOUCLIER Florence, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc, MARTINOT Noémie, MATHUS Véronique, BENCADI Karim, MORIN DESMURS Michèle, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain
Nombre de Membres en exercice : 19	
Nombre de Membres présents : 15	
Nombre de suffrages exprimés : 15	
Votes Pour : 15	<b>Procurations :</b>
Vote Contre : 0	<b>Excusés :</b> CLEMENT Pascal, BUSSEUIL Georges, MUNCH Armelle
Abstentions : 0	<b>Absents :</b> DELANGLE Sylvie

Le secrétariat a été assuré par : BERDAGUE Patrick

**Objet : Décision modificative de crédits – budget eau et assainissement**

Le Maire de la Commune de LA CLAYETTE,

**VU** la nécessité de procéder à des mouvements de crédits en sections de fonctionnement des budgets annexes « eau » et « assainissement »,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**-DECIDE** de procéder aux mouvements de crédits suivants :

Budget eau - fonctionnement

	<u>crédits ouverts</u>	<u>crédits réduits</u>
<b>6378</b>	22 000€	
<b>70128</b>	22 000€	

Budget assainissement - fonctionnement

	<u>crédits ouverts</u>	<u>crédits réduits</u>
<b>D F 011 65123</b>	7 100€	
<b>D F 65 6588</b>		7 100€

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le

16/12/2025  
Publication le 18/12/2025  
Acte contresigné le .....

Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR

Le/La secrétaire de séance,

D2025/199

CL